



General Assembly

Distr.
GENERAL

A/AC.96/1005
14 juin 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT COMMISSAIRE

Cinquante-sixième session
3 - 7 octobre 2005

RAPPORT DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION
DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE
QUI S'EST TENUE A GENEVE LE 13 AVRIL 2005

I. INTRODUCTION

A. Contexte général

1. Une réunion extraordinaire du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire s'est tenue le 13 avril 2005 sous la présidence de S.E. Hernán Escudero Martínez (Equateur), Président du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire. Cette réunion a été convoquée afin d'élire un nouveau vice-président du Comité exécutif.

B. Ouverture de la réunion

2. Le Président ouvre la réunion. Avant de procéder à l'étude de l'ordre du jour, le Président exprime au Représentant du Saint-Siège les condoléances du Comité exécutif pour la perte de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, qui, à ses yeux, représente l'une des plus grandes figures de notre temps, un chef spirituel qui a mis son immense foi et sa profonde conviction au service de la paix mondiale et de la dignité humaine.

C. Représentation aux travaux du Comité

3. Les membres suivants du Comité se sont fait représenter à la session :

Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Chypre, Danemark, Egypte, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Inde, Japon, Kenya, Madagascar, Maroc, Mexique, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Saint-Siège, Serbie-et-Monténégro, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie et Yémen.

D. Adoption de l'ordre du jour

4. Le Comité exécutif adopte par consensus l'ordre du jour suivant (A/AC.96/1004) :

1. Remarques liminaires du Président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election d'un Vice-Président
4. Questions diverses
5. Remarques de clôture du Haut Commissaire par intérim et du Président.

II. TRAVAUX DU COMITE

5. Le Comité élit par acclamation en qualité de Vice-Président du Comité exécutif, S.E. l'Ambassadeur Ichiro Fujisaki (Japon), nommé par le Représentant des Philippines et appuyé par le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique.
6. Le Président porte ensuite à la connaissance du Comité qu'il pourrait ne pas être en mesure d'assurer la présidence du Comité d'ici à quelques semaines. Si cette indisponibilité était confirmée, il consulterait les membres sur les modalités d'élection d'un nouveau Président.
7. Le compte rendu intégral des délibérations du Comité figure dans le compte rendu analytique de la réunion (A/AC.96/SR. 588).